

gesetzesrevisionen@bfe.admin.ch

Département fédéral de l'environnement, des transports, de
l'énergie et de la communication DETEC
Kochergasse 10
3011 Berne

Olten, le 25 mars 2025

**Consultation concernant le contre-projet indirect (modification de la loi sur l'énergie nucléaire)
à l'initiative populaire «De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout)»**

Prise de position du Forum nucléaire suisse

Madame, Monsieur,

Le 20 décembre 2024, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a ouvert la consultation concernant le contre-projet indirect (modification de la loi sur l'énergie nucléaire) à l'initiative populaire «De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout)».

Le Forum nucléaire suisse compte environ 600 membres et est la plus importante association active dans le domaine de l'énergie nucléaire en Suisse. Il s'attache à promouvoir une discussion objective et fondée sur l'énergie nucléaire et encourage le partage de connaissances entre les spécialistes, la politique et la population. Le Forum défend les intérêts de la branche nucléaire suisse et informe sur le rôle joué par l'énergie nucléaire pour garantir un approvisionnement énergétique sûr et durable. Il apporte son soutien à l'ensemble des applications nucléaires. Ses membres sont des entreprises, des institutions ainsi que des personnes individuelles issues de la science, de l'industrie et de l'économie. Le Forum organise des manifestations, publie des documents spécialisés et participe aux discussions politiques. En tant que plateforme centrale, il contribue au développement de la technique nucléaire et à l'acceptation de l'énergie nucléaire en Suisse.

Le Forum nucléaire suisse est reconnaissant de la possibilité qui lui est offerte d'exprimer son avis:

Nous saluons la levée de l'interdiction technologique qui rend actuellement impossible toute nouvelle construction de centrale nucléaire en Suisse. Nous souhaitons en particulier attirer l'attention sur les points suivants:

1. Depuis l'adoption par le peuple de la Stratégie énergétique 2050, en 2017, les conditions-cadres de la politique énergétique suisse ont profondément changé.

La Stratégie énergétique 2050 prévoit une transformation progressive du système énergétique suisse. Elle avait pour objectifs, d'une part, de faire baisser la consommation d'énergie, d'accroître l'efficacité énergétique et d'augmenter la part des énergies renouvelables et, d'autre part, de sortir du nucléaire.

D'après les prévisions actuelles, la consommation totale d'électricité à l'horizon 2050 sera bien plus élevée qu'aujourd'hui en raison de l'électrification des secteurs des transports et de la chaleur, de la numérisation, et des nouvelles technologies à forte consommation d'électricité telles que l'intelligence artificielle. Elle pourrait passer de 62 térawattheures (TWh) actuellement à 90 TWh en 2050. En outre, le développement prévu des capacités de production d'électricité renouvelable s'avère lent.

Dans la Stratégie énergétique 2050, les centrales à gaz sont considérées comme une solution transitoire possible pour garantir la sécurité d'approvisionnement pendant la transformation progressive du système énergétique. En juin 2023, en adoptant la loi sur l'approvisionnement en électricité, le peuple suisse s'est prononcé en faveur d'une décarbonation complète de la Suisse à moyen terme. Par ailleurs, depuis l'invasion russe en Ukraine au printemps 2022, l'approvisionnement en gaz de l'Europe est incertain. En outre, la Suisse a ratifié l'Accord de Paris sur le climat en 2017, et s'est ainsi engagée à diviser par deux ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à leur niveau de 1990.

Il résulte de tout ce qui précède de nombreux conflits d'objectifs qui pourraient être sensiblement mieux maîtrisés grâce à une planification ouverte à l'ensemble des technologies, y compris au nucléaire pauvre en émission. La levée de l'interdiction technologique constitue ici une première étape essentielle.

2. La levée de l'interdiction technologique soutient l'exploitation à long terme des centrales nucléaires existantes ainsi que la conservation du savoir-faire en Suisse.

Les nouvelles installations nucléaires possédant un horizon de planification et de construction à long terme, la poursuite du fonctionnement des réacteurs actuels durant les prochaines années sera essentielle également dans le cadre de la levée de l'interdiction technologique. Conformément à la loi sur l'énergie nucléaire, les centrales nucléaires suisses peuvent fonctionner aussi longtemps qu'elles sont sûres. Des investissements élevés sont nécessaires pour la planification et la réalisation de mesures permettant la poursuite du fonctionnement au-delà de 60 ans, avec tous les risques politiques, réglementaires et économiques qu'ils impliquent. En Suisse, les mécanismes de soutien à l'énergie nucléaire sont très différents de ceux en vigueur pour les énergies renouvelables, telles que le solaire et l'éolien. À ce jour, l'énergie nucléaire est la seule technologie à ne pas bénéficier de mécanismes d'encouragement. À la différence du solaire et de l'éolien, les centrales nucléaires fonctionnent de manière quasi autonome dès leur mise en service, sans aucune subvention publique directe. En levant l'interdiction technologique, la politique reconnaîtrait davantage la valeur des installations nucléaires actuelles, et atténuerait quelque peu les discriminations existantes par rapport aux centrales solaires et éoliennes.

Pour rendre possible l'exploitation à long terme des centrales, du personnel qualifié dans le secteur de la technique nucléaire sera requis à l'avenir également. Les exploitants soutiennent la formation dans le domaine nucléaire en Suisse et proposent, par exemple, des stages afin d'attirer de nouveaux collaborateurs et de nouvelles collaboratrices. Malgré tout, le fait de disposer d'un personnel bien formé constitue actuellement un défi. La suppression de l'interdiction technologique permettra d'augmenter encore davantage l'attractivité du secteur nucléaire et encouragera la formation et la conservation des connaissances et des experts, ce qui profitera également à la poursuite du fonctionnement des installations actuelles.

3. Une politique énergétique ouverte à l'ensemble des technologies soutiendrait la place économique suisse.

L'industrie suisse est tributaire d'un approvisionnement énergétique stable, planifiable et abordable. Les centrales nucléaires suisses fournissent la charge de base, et ce, indépendamment de la météo. Elles contribuent ainsi sensiblement à la sécurité d'approvisionnement. Les coûts de revient de l'électricité produite dans les centrales nucléaires suisses se situent entre 4 et 5,5 centimes par kilowattheure (kWh), ce qui fait de l'énergie nucléaire un des modes de production d'électricité les plus abordables, notamment pour l'économie suisse. En 2015 déjà, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) estimait les coûts occasionnés par une panne d'électricité de longue durée à plus de 100 milliards de francs.

Concernant l'état d'avancement des petits réacteurs modulaires (SMR) et des microréacteurs, le rapport explicatif sur le contre-projet indirect indique, à juste titre, qu'ils pourront approvisionner dans le futur les industries énergivores en une électricité et une chaleur respectueuses du climat. En octobre 2024, l'entreprise technologique américaine Google a ainsi annoncé un partenariat avec l'entreprise américaine Kairos Power, qui doit encourager le développement de ces réacteurs: Google souhaite pouvoir approvisionner ses centres de données et ses opérations d'IA de manière indépendante grâce à l'énergie nucléaire respectueuse du climat. Une levée de l'interdiction technologique rendrait possibles de tels partenariats également en Suisse.

4. Les pays qui décident de sortir du nucléaire sont de plus en plus isolés au niveau mondial.

Onze États de l'Union européenne (UE) ont formé récemment une alliance nucléaire destinée à améliorer les conditions-cadres du nucléaire en Europe. Dans une déclaration commune publiée le 18 février 2025, l'alliance a notamment souligné la stabilité apportée par les centrales nucléaires sur le réseau électrique européen. Les effets négatifs de la sortie du nucléaire allemande sur la stabilité de ce réseau ont été fortement critiqués par plusieurs pays voisins. Dans le cadre de la Conférence sur le climat de Dubaï, en 2023, des initiatives similaires à l'Alliance européenne du nucléaire ont vu le jour. Les pays qui ont décidé d'interdire l'utilisation du nucléaire représentent de plus en plus une minorité, en particulier en Europe. En février 2025, le Parlement espagnol (composé du Congrès et du Sénat) a demandé au gouvernement de revenir sur la sortie du nucléaire de l'Espagne et de rendre possible l'exploitation à long terme des centrales existantes. Poursuivre la démarche de sortie du nucléaire en Suisse s'accompagnerait de risques en matière de politique étrangère. La majorité des États membres de l'UE sont ouverts à l'énergie nucléaire. Un accord-cadre sur l'électricité avec l'UE permettrait une collaboration plus intense entre la Suisse et l'UE dans le secteur de l'électricité. Et la levée de l'interdiction technologique faciliterait cette collaboration.

5. L'ouverture technologique soutient la place d'innovation et la place scientifique suisse.

Il convient de préciser ici que la décision de sortir du nucléaire n'incluait explicitement pas la recherche sur l'énergie nucléaire suisse. Or nous avons constaté ces dernières années que les dépenses dans la recherche nucléaire avaient baissé et que des projets entiers avaient dû être reportés. La formation de la relève académique mais aussi des spécialistes métiers a fortement pâti de cette situation. Lever l'interdiction technologique serait un pas important vers la recherche nucléaire en Suisse. Le rapport explicatif sur le contre-projet ne mentionne nulle part le fait que ces dernières années, la Suisse a attiré des start-up nucléaires à succès. Nos instituts de recherche, que ce soit l'Institut Paul-Scherrer (PSI) ou l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), représentent un avantage considérable pour notre pays. Si l'interdiction technologique est levée, il est probable que la Suisse attirera encore plus d'entreprises de ce type.

À l'automne 2024, Novartis Pharma AG, le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et le Forum nucléaire suisse ont conclu un *Memorandum of Understanding* (MoU) destiné à encourager la médecine nucléaire en Suisse. Ce partenariat souhaite également promouvoir une production indigène des radionucléides utilisés dans la thérapie contre le cancer. Une levée de l'interdiction technologique favoriserait clairement de telles initiatives et les consoliderait sur le long terme.

6. Les gros projets d'infrastructure possèdent un horizon de planification et de construction à long terme et requièrent, de fait, une sécurité juridique.

Cela ne concerne pas uniquement les centrales nucléaires. C'est aussi le cas, par exemple, pour la réalisation des nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NFLA), pour lesquelles 60 années s'écouleront entre les premiers concepts et l'inauguration (dont 20 ans de construction). En Europe occidentale, la durée moyenne de construction d'un réacteur de la génération III/III+ s'établit désormais autour de quinze ans. La levée de l'interdiction technologique offrirait une sécurité de planification dans le futur. Cela est indispensable pour les projets d'infrastructure d'une telle ampleur.

7. La levée de l'interdiction ne constitue pas un «chèque en blanc» pour de nouvelles constructions.

Lever l'interdiction technologique ne signifie pas que, si une autorisation générale pour la construction d'une nouvelle centrale en Suisse est demandée, elle sera forcément accordée. Il reviendra au peuple de décider de la réalisation, ou non, d'un projet concret. De la même manière, le peuple décidera entre l'exploitation à long terme des centrales existantes et la construction d'une nouvelle centrale. Or le fait d'interdire le dépôt d'une demande d'autorisation générale pour la construction d'une nouvelle centrale nucléaire prive le peuple de cette liberté de choisir. Ainsi, le fait de lever cette interdiction serait également en faveur de la démocratie directe.

Nous vous remercions de bien vouloir examiner et prendre en compte notre prise de position avec bienveillance, et restons à votre disposition en cas de question.

Meilleures salutations,
Forum nucléaire suisse



Hans-Ulrich Bigler
Président



Lukas Aebi
Secrétaire général